



**REPARTITION DES CONTINGENTS TARIFAIRES PREVUS PAR L'ACCORD MAROC-UE, EN MATIERE DE PRODUITS
AGRICILES ET PRODUITS AGRICILES TRANSFORMES, AU TITRE DE L'ANNEE CONTINGENTAIRE 2017/2018**

PRODUIT Laits conservés, Autrement conditionnés (UHT).
POSITION DOUANIERE: Ex 0401.10.00.91 - Ex 0401.20.00.91 - Ex 0401.40.00.91 - Ex 0401.50.00.91
CONTINGENT TARIFAIRE GLOBAL 1500 T

NOM OU RAISON SOCIALE	QUANTITES ACCORDEES en 2017/18 (T)
ANCIENS IMPORTATEURS	
COPRALIM	725,00
PROLAINAT (1)	100,00
SALIPRO	225,00
SOFRALIM (1)	0,00
TOTAL ANCIENS IMPORTATEURS	1 050,00
NOUVEAUX IMPORTATEUR	
PARTNERS & PARTNERS	225,00
CENTRALE DANONE (Ex CENTRALE LAITIERE)	225,00
TOTAL NOUVEAUX IMPORTATEURS	450,00
TOTAL	1 500,00

(1): SOCIETES PRESENTANT UNE CONNEXION

Reliquat 0 T

CRITERES DE REPARTITION RETENUS :

1/RESERVER 30% DU CONTINGENT A REPARTIR A PARTS EGALES ENTRE LES NOUVEAUX IMPORTATEURS.

2) REPARTIR LE RESTE ENTRE LES ANCIENS IMPORTATEURS AU PRORATA DE LA MOYENNE DES IMPORTATIONS DES TROIS DERNIERES ANNEES, SANS QUE LES QUANTITES ACCORDEES SOIENT INFERIEURES A CELLE ACCORDEE AUX NOUVEAUX IMPORTATEURS, TOUJOURS DANS LA LIMITE DES QUANTITES DEMANDEES.



Royaume du Maroc

Ministère de l'Industrie, de l'Investissement du Commerce
et de l'Economie Numérique

Secrétariat d'Etat Chargé du Commerce Extérieur

Direction de la Défense et de la Réglementation Commerciale
DRFC/SMTNT



المملكة المغربية

وزارة الصناعة و الإستثمار و التجارة و الاقتصاد الرقمي

كتابة الدولة المكلفة بالتجارة الخارجية

REPARTITION DES CONTINGENTS TARIFAIRES PREVUS PAR L'ACCORD MAROC-UE, EN MATIERE DE PRODUITS AGRICOLES ET PRODUITS AGRICOLES TRANSFORMES, AU TITRE DE L'ANNEE CONTINGENTAIRE 2017/2018

PRODUIT Lait et crème de lait, en poudre, en granulés ou sous d'autres formes solides, d'une teneur en poids de matières grasses n'excédant pas 1,5%, sans addition de sucre ou d'autres édulcorants.

POSITION DOUANIÈRE: 0402.21.11.00 - 0402.21.19.00 - 0402.21.90.10 - 0402.21.90.91 - 0402.21.90.99

CONTINGENT TARIFAIRE GLOBAL 3200 T

NOM OU RAISON SOCIALE	QUANTITES ACCORDEES EN 2017/2018 (T)
PARTNERS & PARTNERS	600
TOTAL	600

N.B: PRIORITE ACCORDEE AUX INDUSTRIELS.

Reliquat : 2 600,00

CRITERES DE REPARTITION RETENUS :

ACCORDER A L'IMPORTATEUR REQUERANT LA QUANTITE DEMANDEE



Royaume du Maroc

Ministère de l'Industrie, de l'Investissement du Commerce
et de l'Economie Numérique

Secrétariat d'Etat Chargé du Commerce Extérieur

Direction de la Défense et de la Réglementation Commerciale
DRFC/SMTNT



المملكة المغربية

وزارة الصناعة و الإستثمار و التجارة و الاقتصاد الرقمي

كتابة الدولة المكلفة بالتجارة الخارجية

REPARTITION DES CONTINGENTS TARIFAIRES PREVUS PAR L'ACCORD MAROC-UE, EN MATIERE DE PRODUITS AGRICOLES ET PRODUITS AGRICOLES TRANSFORMES, AU TITRE DE L'ANNEE CONTINGENTAIRE 2017/2018

PRODUIT Lait et crème de lait, concentrés, additionnés de sucre ou d'autres édulcorants, à l'exclusion des laits et crèmes de lait en poudre, en granulés ou sous d'autres formes solides
POSITION DOUANIERE: 0402990011/12/19/21/22/29/91/92/99
CONTINGENT TARIFAIRE GLOBAL 1000 T

NOM OU RAISON SOCIALE	QUANTITES ACCORDEES EN 2017/2018 (T)
NESTLE	750,00
PASTOR	24,17
TOTAL	774,17

Reliquat : 225,83 T

CRITERES DE REPARTITION RETENUS :

ACCORDER AUX IMPORTATEURS REQUERANT LES QUANTITES DEMANDEES



Royaume du Maroc

Ministère de l'Industrie, de l'Investissement du Commerce
et de l'Economie Numérique

Secrétariat d'Etat Chargé du Commerce Extérieur

Direction de la Défense et de la Réglementation Commerciale
DRFC/SMTINT



المملكة المغربية

وزارة الصناعة و الإستثمار و التجارة و الاقتصاد الرقمي

كتابة الدولة المكلفة بالتجارة الخارجية

REPARTITION DES CONTINGENTS TARIFAIRES PREVUS PAR L'ACCORD MAROC-UE, EN MATIERE DE PRODUITS AGRICOLES ET PRODUITS AGRICOLES TRANSFORMES, AU TITRE DE L'ANNEE CONTINGENTAIRE 2017/2018

PRODUIT Babeurre, lait et crème caillés, képhir et autres laits et crèmes fermentés ou acidifiés, non aromatisés ni additionnés de fruits ou de cacao, à l'exclusion du yoghourt et des produits présentés comme boissons.

POSITION DOUANIÈRE: 0403904000 - 0403905100 - 0403905900 - 0403906000 - 0403907000 - 0403908100 - 0403908900 - 0403909100/9900
CONTINGENT TARIFAIRE GLOBAL 300 T

NOM OU RAISON SOCIALE	QUANTITES ACCORDEES EN 2017/2018 (T)
ANCIENS IMPORTATEURS	
COMANER DISTRIBUTION (1)	20,00
VIALYS (1)	0,00
TOTAL ANCIENS IMPORTATEURS	20,00
NOUVEAUX IMPORTATEURS	
MARGAFRIQUE	10
TOTAL NOUVEAUX IMPORTATEURS	10,00
TOTAL	30,00

N.B: PRIORITE ACCORDEE AUX INDUSTRIELS

(1): SOCIETES PRESENTANT UNE CONNEXION

CRITERES DE REPARTITION RETENUS

ACCORDER AUX IMPORTATEURS REQUERANT LES QUANTITES DEMANDEES

Reliquat : 270 T



Royaume du Maroc

المملكة المغربية

Ministère de l'Industrie, de l'Investissement du
Commerce et de l'Economie Numérique



وزارة الصناعة و الإستثمار و التجارة و الاقتصاد الرقمي

Secrétariat d'Etat Chargé du Commerce Extérieur

كتابة الدولة المكلفة بالتجارة الخارجية

Direction de la Défense et de la Réglementation
Commerciale

DRFC/SMTINT

**REPARTITION DES CONTINGENTS TARIFAIRES PREVUS PAR L'ACCORD MAROC-UE, EN MATIERE DE
PRODUITS AGRICOLES ET PRODUITS AGRICOLES TRANSFORMES, AU TITRE DE L'ANNEE
CONTINGENTAIRE 2017/2018**

PRODUIT: Amandes douces fraîches ou sèches.
POSITION DOUANIERE: 0802110091/99 - 0802120091/99
CONTINGENT TARIFAIRE GLOBAL: 200 T

NOM OU RAISON SOCIALE	QUANTITES ACCORDEES EN 2016/2017 (T)
ANCIENS INDUSTRIELS	
COMPANIE CHERIFIENNE DE CHOCOLATERIE	119,20
PASTOR SA	50,80
TOTAL ANCIENS INDUSTRIELS	170,00
NOUVEAUX INDUSTRIELS	
BALTIMAR	30,00
TOTAL NOUVEAUX INDUSTRIELS	30,00
ANCIENS COMMERCANTS	
VIALYS	0,00
ALS DISTRIBUTION	0,00
TOTAL ANCIENS COMMERCANTS	0,00
NOUVEAUX COMMERCANTS	
COMANER DISTRIBUTION	0,00
LE COMPTOIR DES FRUITS SECS	0,00
FRUIDELI	0,00
VRAI DELICE	0,00
SAVEUR NATURELLE	0,00
SMART FRUIT	0,00
TOTAL NOUVEAUX COMMERCANTS	0,00
TOTAL	200,00

N.B: PRIORITE ACCORDEE AUX INDUSTRIELS

Reliquat : 0 T

CRITERES DE REPARTITION RETENUS :

1) ACCORDER 15% DU CONTINGENT A LA NOUVELLE SOCIETE INDUSTRIELLE

2) REPARTIR LE RESTE ENTRE LES ANCIENS IMPORTATEURS AU PRORATA DE LA MOYENNE DES IMPORTATIONS DES TROIS DERNIERES ANNEES.



Royaume du Maroc

Ministère de l'Industrie, de l'Investissement du Commerce
et de l'Economie Numérique

Secrétariat d'Etat Chargé du Commerce Extérieur

Direction de la Défense et de la Réglementation Commerciale
DRFC/SMT'NT



المملكة المغربية

وزارة الصناعة و الإستثمار و التجارة و الاقتصاد الرقمي

كتابة الدولة المكلفة بالتجارة الخارجية

REPARTITION DES CONTINGENTS TARIFAIRES PREVUS PAR L'ACCORD MAROC-UE, EN MATIERE DE PRODUITS AGRICOLES ET PRODUITS AGRICOLES TRANSFORMES, AU TITRE DE L'ANNEE CONTINGENTAIRE 2017/2018

PRODUIT Pruneaux séchés
POSITION DOUANIERE: 0813200000
CONTINGENT TARIFAIRE GLOBAL 200 T

NOM OU RAISON SOCIALE	QUANTITES ACCORDÉES EN 2017/18 (T)
ANCIENS IMPORTATEURS	
DISTRIBIO (1)	0,00
LA VIE CLAIRE (1)	44,23
TOTAL ANCIENS IMPORTATEURS	44,23
NOUVEAUX IMPORTATEURS	
ALS DISTRIBUTION	51,92
SAVEUR NATURELLE (2)	51,92
SMART FRUITS (2)	0,00
VRAI DELICE	51,92
TOTAL NOUVEAUX IMPORTATEURS	155,77
TOTAL	200,00

(1;2): SOCIETES PRESENTANT UNE CONNEXION

Reliquat : 0T

CRITERES DE REPARTITION RETENUS :

- 1) ACCORDER AUX ANCIENS IMPORTATEURS LES QUANTITES DEMANDEES.
- 2) REPARTIR LE RESTE ENTRE LES NOUVEAUX IMPORTTEURS A PARTS EGALES



Royaume du Maroc

Ministère de l'Industrie, de l'Investissement du Commerce
et de l'Economie Numérique

Secrétariat d'Etat Chargé du Commerce Extérieur

Direction de la Défense et de la Réglementation Commerciale
DRFC/SMTNT



المملكة المغربية

وزارة الصناعة و الإستثمار و التجارة و الاقتصاد الرقمي

كتابة الدولة المكلفة بالتجارة الخارجية

REPARTITION DES CONTINGENTS TARIFAIRES PREVUS PAR L'ACCORD MAROC-UE, EN MATIERE DE PRODUITS AGRICOLES ET PRODUITS AGRICOLES TRANSFORMES, AU TITRE DE L'ANNEE CONTINGENTAIRE 2017/2018

PRODUIT Mélange de jus de fruits y compris les moûts de raisin, et de jus de légumes, autres que ceux de pommes, de poires, d'agrumes, d'ananas et fruits tropicaux,
non fermentés, sans addition d'alcool, ni de sucre
POSITION DOUANIERE: Ex 2009900099
CONTINGENT TARIFAIRE GLOBAL 300 T

NOM OU RAISON SOCIALE	QUANTITES ACCORDEES EN 2017/2018 (T)
DISTRIBIO (1)	0,00
LA VIE CLAIRE (1)	122,39
TOTAL	122,39

(1): SOCIETES PRESENTANT UNE CONNEXION

Reliquat: 117,61 T

CRITERES DE

REPARTITION RETENUS :

ACCORDER AUX IMPORTATEURS REQUERANT LES QUANTITES DEMANDEES



Royaume du Maroc

Ministère de l'Industrie, de l'Investissement du Commerce
et de l'Economie Numérique

Secrétariat d'Etat Chargé du Commerce Extérieur

Direction de la Défense et de la Réglementation Commerciale
DRFC/SMTINT



المملكة المغربية

وزارة الصناعة و الإستثمار و التجارة و الاقتصاد الرقمي

كتابة الدولة المكلفة بالتجارة الخارجية

REPARTITION DES CONTINGENTS TARIFAIRES PREVUS PAR L'ACCORD MAROC-UE, EN MATIERE DE PRODUITS AGRICOLES ET PRODUITS AGRICOLES TRANSFORMES, AU TITRE DE L'ANNEE CONTINGENTAIRE 2017/2018

PRODUIT: Huile d'olives Extra Vierge
POSITION DOUANIERE: Ex 1509.10.00.10 / 90
CONTINGENT TARIFAIRE GLOBAL:

1500

NOM OU RAISON SOCIALE	QUANTITES ACCORDEES EN 2017/2018 (T)
AGDAL FOOD TRADING	20,00
LA VIE CLAIRE	9,00
LESIEUR CRISTAL	1471,00
TOTAL	1 500,00

Reliquat

0 T

CRITERES DE REPARTITION RETENUS :

REPARTIR LE CONTINGENT ENTRE LES IMPORTTEURS A PARTS EGALES DANS LA LIMITE DES QUANTITÉS DEMANDEES



Royaume du Maroc

Ministère de l'Industrie, de l'Investissement du Commerce et
de l'Economie Numérique

Secrétariat d'Etat Chargé du Commerce Extérieur

Direction de la Défense et de la Réglementation Commerciale

DRFC/SMTNT



المملكة المغربية

وزارة الصناعة و الإستثمار و التجارة و الاقتصاد الرقمي

كتابة الدولة المكلفة بالتجارة الخارجية

REPARTITION DES CONTINGENTS TARIFAIRES PREVUS PAR L'ACCORD MAROC-UE, EN MATIERE DE PRODUITS AGRICOLES ET PRODUITS AGRICOLES TRANSFORMES, AU TITRE DE L'ANNEE CONTINGENTAIRE 2017/2018

PRODUIT Huile d'olives Vierge
POSITION DOUANIERE: Ex 1509.10.00.10 / 90
CONTINGENT TARIFAIRE GLOBAL 500 T

NOM OU RAISON SOCIALE	QUANTITES ACCORDEES EN 2017/2018 (T)
ANCIENS IMPORTATEURS	
FOODS & GOODS	12,61
LA VIE CLAIRE (1)	17,30
TOTAL ANCIENS IMPORTATEURS	29,91
NOUVEAUX IMPORTATEURS	
LESIEUR CRISTAL	470,09
DISTRIBIO (1)	0,00
TOTAL NOUVEAUX IMPORTATEURS	470,09
TOTAL	500,00

Reliquat : 0 T

(1): SOCIETES PRESENTANT UNE CONNEXION

CRITERES DE REPARTITION RETENUS :

- 1) ACCORDER AUX ANCIENS IMPORTATEURS LES QUANTITES DEMANDEES.
- 2) REPARTIR LE RESTE ENTRE LES NOUVEAUX IMPORTATEURS A PARTS EGALES



Royaume du Maroc

Ministère de l'Industrie, de l'Investissement du Commerce
et de l'Economie Numérique

Secrétariat d'Etat Chargé du Commerce Extérieur

Direction de la Défense et de la Réglementation Commerciale
DRFC/SMTNT



المملكة المغربية

وزارة الصناعة و الإستثمار و التجارة و الاقتصاد الرقمي

كتابة الدولة المكلفة بالتجارة الخارجية

REPARTITION DES CONTINGENTS TARIFAIRES PREVUS PAR L'ACCORD MAROC-UE, EN MATIERE DE PRODUITS AGRICOLES ET PRODUITS AGRICOLES TRANSFORMES, AU TITRE DE L'ANNEE CONTINGENTAIRE 2017/2018

PRODUIT Jus de tous autres fruits ou légumes, autres que de poires, avec une valeur Brix supérieure à 20.
POSITION DOUANIÈRE: EX 2009.89.00.11/19/95/99 - EX 2009.81.00.91 /99
CONTINGENT TARIFAIRE GLOBAL 1000 T

NOM OU RAISON SOCIALE	QUANTITES ACCORDEES EN 2017/2018 (T)
DALLANT MAGHREB	121,50
DISTRIBIO (1)	94,15
LA VIE CLAIRE (1)	0,00
TOTAL	215,65

N.B: PRIORITE ACCORDEE AUX INDUSTRIELS.

Reliquat : 784,35 T

(1): SOCIETES PRESENTANT UNE CONNEXION

CRITERES DE REPARTITION RETENUS :

REPARTIR LE CONTINGENT ENTRE LES IMPORTATEURS AU PRORATA DE LA MOYENNE DES TROIS DERNIERES ANNEES ET DANS LA LIMITE DES QUANTITES DEMANDEES

